AUTORITÉ
DES MARCHÉS FINANCIERS

223C1508
FR0013318813-FS0726

26 septembre 2023

Déclaration de franchissement de seuil (article L. 233-7 du code de commerce)

IL EST RAPPELÉ QUE LA PRÉSENTE DÉCLARATION EST ÉTABLIE SOUS LA RESPONSABILITÉ DU DÉCLARANT, LA PUBLICATION DE CET AVIS N'IMPLIQUANT PAS LA VÉRIFICATION PAR L'AMF DES INFORMATIONS COMMUNIQUÉES.

PARAGON ID

(Euronext Paris)

Par courrier reçu le 26 septembre 2023, la société de droit anglais Grenadier Holdings Limited[1] a déclaré avoir franchi en hausse, de concert avec la société GIML Investments 3 Limited[1], le 21 septembre 2023, le seuil de 90% des droits de vote de la société PARAGON ID, et détenir de concert 1 744 379 actions PARAGON ID représentant 3 335 982 droits de vote, soit 87,95% du capital et 90,88% des droits de vote de cette société[2].

Ce franchissement de seuil résulte de l'acquisition d'actions PARAGON ID sur le marché, effectuée par Grenadier Holdings Limited dans le cadre de l'offre publique d'achat simplifiée initiée par Grenadier Holding Limited sur les titres de la société PARAGON ID[3].

[1] Société de droit anglais contrôlée au plus haut niveau par M. Patrick Creane.
[2] Sur la base d'un capital composé de 1 983 403 actions représentant 3 670 951 droits de vote, en application du 2ème alinéa de l'article 223-11 du règlement général.
[3] Cf. notamment D&I 223C1459 du 20 septembre 2023.